

MENTION GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (GEE)

PARCOURS SCIENCES DE L'EAU

Candidature en Formation continue

Année universitaire 2018/2019

Ce dossier concerne les personnes en reprise d'études financées ou non (cf situations ci-dessous)

1) Reprise d'études financées par un tiers :

- ◆ Salariés financés au titre du :
 - ◆ Plan de formation
 - ◆ DIF -CPF (Compte Personnel de Formation)
 - ◆ Congé Individuel de formation
 - ◆ Contrat de professionnalisation

- ◆ Professions libérales, travailleurs indépendants, artisans
- ◆ Demandeurs d'emploi
- ◆ Bénéficiaires du RSA
- ◆ Convention collective

2) Reprise d'études non financées par un tiers :

- ◆ Salariés sur leur temps libre et sans prise en charge par un tiers
- ◆ Mère au foyer
- ◆ Personne ayant interrompu ses études depuis au moins 1 an
- ◆ Demandeur d'emploi
- ◆ Bénéficiaire du RSA
- ◆ Etudiant sortant d'une formation par alternance

Pour toute information complémentaire contactez Madame Carole BERNARD 04.13.55.06.28



PHOTO A
COLLER

(Ne pas
agrafer)

DOSSIER de CANDIDATURE 2018/2019

Formation continue

MASTER Professionnel & Recherche GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
Parcours SCIENCES DE L'EAU

Master 1^{ère} Année

Master 2^{ème} Année

Pour une demande d'accès direct en M2, merci d'indiquer votre choix parmi les 2 finalités suivantes

GEMA

ZHM

Dossier à envoyer par courrier POUR le 15 juin 2018 AU PLUS TARD à l'adresse ci-dessous

Madame BERNARD

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

OSU I. Pythéas - FORMATION CONTINUE

Campus Scientifique de Saint Charles - Case 3

13331 MARSEILLE CEDEX 03

Tél. : 04.13.55.06.28 - Courriel : carole.bernard@univ-amu.fr

Aucun examen de ce dossier ne sera effectué avant le 14 MAI 2018

NOM _____ Prénom _____

N° Portable _____ Courriel _____
Ecrire lisiblement

Nationalité _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Lieu de résidence actuel _____
_____ Tél _____

Lieu de résidence en juillet (si différent) _____
_____ Tél _____

Lieu de résidence en septembre (si différent) _____
_____ Tél _____

IMPORTANT

Pour les candidats inscrits à Aix-Marseille Université l'an dernier, indiquez votre n° étudiant (inscrit sur le certificat de scolarité)

RELEVÉ DES ÉTUDES ET ACTIVITÉS

Baccalauréat : Série _____ Mention : _____ Année : _____

- **Études suivies depuis l'obtention du baccalauréat** (*indique toutes les années de votre cursus universitaire jusqu'à l'année en cours*)

Année universitaire	Etablissement fréquenté	Désignation des études suivies	Diplômes obtenus	Mention ou classement	Date

- **Activités professionnelles : stages industriels ou recherche ou avant-projet ou emploi**

Activités	Dates de début et de fin	Responsabilités

- **Candidat salarié**

Indiquer la liste complète de vos emplois successifs (joindre les attestations de vos employeurs)

- **Langues maternelle et étrangères**

Langue maternelle : _____

Autres langues parlées : _____

Autres langues écrites : _____

Diplôme(s) ou certificat(s) obtenu(s) en langues étrangères (*ex TOEIC, CPE, TOEFL, DELE...*) :

Niveau B1 en langue française (pour les étudiants étrangers non résidents de la Communauté Européenne ou de l'Espace Economique Européen (EEE)

OUI (*joindre le justificatif*)

NON

LETTRÉ DE MOTIVATION MANUSCRITE (page 1)

Le candidat développera les motivations qui le conduisent à présenter un dossier de candidature au parcours SCIENCES DE L'EAU du Master GEE

Il précisera son projet professionnel et pourra indiquer toutes les informations nécessaires à la compréhension de son dossier et de son parcours (interruptions d'études, redoublements, changements d'orientation ...)

DECLARATION SUR L'HONNEUR

à viser obligatoirement

Je soussigné(e) NOM _____ Prénom _____

candidat(e) à une inscription en formation continue dans le MASTER GEE - parcours Sciences de l'Eau

reconnais avoir pris connaissance des informations suivantes :

- Ce dossier ne constitue pas le dossier d'inscription et ne vaut donc pas acceptation de la candidature. La décision d'admission ou de refus sera notifiée par courrier.
- L'inscription à l'université est payante. L'inscription administrative s'effectue auprès du service de la formation continue du site St Charles.
- L'inscription dans l'une de ses formations ne subordonne pas l'université à me trouver un logement, ni à subvenir à mes moyens.
- Toute admission est prononcée à titre individuel après examen du dossier par la commission pédagogique. **Cette admission n'est valable que pour l'établissement qui l'a prononcée, pour la formation demandée (mention et parcours) et pour l'année universitaire considérée.**
- **L'inscription dans le parcours Sciences de l'eau implique une participation aux sorties et aux stages de terrain.**
- Un entretien avec l'équipe pédagogique de spécialité peut être requis ; des épreuves de vérification des connaissances peuvent être organisées.

A _____, le _____

Signature

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

(envoi le 15 juin 2018 au plus tard)

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE Service- Formation Continue

**Campus Scientifique de Saint Charles - Case 3
13331 MARSEILLE CEDEX 03**

Le présent formulaire dûment complété (7 pages), accompagné des pièces suivantes :

▪ Pièces obligatoires

- Photocopies des diplômes obtenus
- Relevés de notes des 2 dernières années, programmes, travaux, lettres de recommandation, ... (en général tous documents et informations utiles à produire) ⁽¹⁾
- 1 *curriculum vitae*
- 1 photocopie de la carte d'identité (ou passeport)
- 1 enveloppe au format 21x29,7 libellée à vos nom et adresse

▪ Pièces complémentaires concernant :

1) Les Etudiants ayant effectué des études effectuées à l'étranger :

- Attestation de l'université d'origine indiquant les années d'inscription
- Photocopies des diplômes obtenus et/ou des relevés de notes ⁽²⁾
- Le programme précis des enseignements suivis antérieurement

2) Les Etudiants étrangers non résidents de la Communauté Européenne ou de l'Espace Economique Européen (EEE) titulaires du niveau B1 en langue française

- Justificatif du niveau B1 en langue française

3) Les Etudiants salariés :

- Attestations employeurs ou autres justificatifs attestant des emplois occupés

Liste des pièces manquantes

(partie réservée à l'administration)

(1) *Le relevé de notes du semestre en cours pourra être envoyé ultérieurement et au plus tard le 15 juillet 2018*

(2) *La traduction en français des diplômes étrangers et des relevés de notes doit obligatoirement être authentifiée par le Conseiller Culturel de l'Ambassade de France du pays d'origine ou à défaut par un traducteur assermenté (sous peine de rejet du dossier)*

